

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Poseur de dispositifs de retenue routiers

Numéro du CQP :	<b>142-2018 12 19</b>
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2028
Créé par les CPNE du :	19 décembre 2018

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 <a href="mailto:cpne.btp@national.ffbatiment.fr">cpne.btp@national.ffbatiment.fr</a>

Responsable du dossier :	FNTP - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Porteur du CQP :	Syndicat des équipements de la route - SER 9 rue de Berri 75008 PARIS	Julien VICK 01 44 13 34 64 <a href="mailto:ser@ser.eu.com">ser@ser.eu.com</a>

Secteur d'activité	TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------

Description de l'emploi :	Le Poseur de dispositifs de retenue routiers exécute, à partir des consignes de son chef d'équipe ou chef de chantier, les travaux de pose et/ou de dépose de dispositifs de retenue routiers (garde-corps, glissières, atténuateurs de choc, etc.). Son intervention s'effectue dans le respect strict de la sécurité routière et des règles techniques professionnelles.
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau II - Position 1 - CCN des Ouvriers des Travaux Publics
------------------	---

Enregistrement aux répertoires :	NC
Date d'échéance répertoires :	NC

## Référentiels d'activités, de compétences

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<b>Bloc 1 : Organiser son intervention de pose de dispositifs de retenue routiers</b>	
<b>Préparation de l'intervention</b>	<b>Identifier les documents administratifs et des permis (arrêtés, plan de signalisation, DESC, CACES, DICT, permis feu...) nécessaires</b> afin de pouvoir accéder au chantier dans le respect des réglementations.
	<b>Différencier les dispositifs et les fournitures à installer / maintenir / désinstaller</b> , leurs spécificités (familles, composition, composants) et les notices de pose afin de préparer l'intervention dans le respect des normes CE ou NF.
	<b>Identifier son rôle sur l'intervention</b> communiqué par le chef poseur et les interlocuteurs externes afin de respecter l'organisation et de garantir la bonne collaboration sur le chantier.
<b>Entretien et préparation du matériel</b>	<b>Maintenir en état de fonctionnement les véhicules et le matériel d'intervention</b> dans les règles de l'art afin de garantir leur bonne utilisation au cours des interventions.
	<b>Charger les véhicules avec le matériel d'intervention et les produits à poser</b> après instruction du chef poseur afin de garantir la disponibilité des outils et des produits sur le lieu de l'intervention.
<b>Repli de l'intervention</b>	<b>Ranger le chantier</b> après l'intervention afin de permettre le retour normal à la circulation.
	<b>Recharger le matériel dans les véhicules</b> dans le respect des règles de sécurité afin de garantir le bon repli de l'intervention.
	<b>Effectuer la dépose de la signalisation temporaire si nécessaire</b> dans le respect des règles de sécurité afin de permettre le retour normal à la circulation
	<b>Décharger les matériels et ranger les produits à risques</b> dans les endroits prévus à cet effet et dans le respect des règles afin de garantir leur disponibilité pour les futures interventions.
	<b>Trier les déchets</b> en respectant les règles de tri en fonction des types de déchets afin de respecter les procédures environnementales.
<b>Bloc 2 : Réaliser la pose, la maintenance ou la dépose de dispositifs de retenue routiers</b>	
<b>Sécurisation du chantier</b>	<b>Poser si nécessaire la signalisation temporaire du chantier</b> en suivant les consignes du chef poseur et dans le respect des règles de sécurité routière afin de garantir la sécurité des biens et des personnes
	<b>Maîtriser l'implantation des réseaux (aériens, souterrains)</b> , effectuée par le chef poseur afin de prévenir les risques d'altération ou de destructions des réseaux.
	<b>Appliquer les consignes de sécurité relatives au chantier</b> afin de préserver la sécurité des biens et des personnes sur le chantier
	<b>Appliquer les consignes de premiers secours et les procédures "accident"</b> en cas d'incident afin de préserver la sécurité des biens et des personnes sur le chantier
<b>Exécution de l'intervention</b>	<b>Se positionner dans l'organisation de l'atelier</b> de pose / dépose / maintenance en respectant les rôles de chacun afin de garantir la bonne exécution de l'intervention

	<p><b>Effectuer la pose ou la dépose des dispositifs de retenue routiers</b>, dans le respect de l'implantation réalisée par le chef poseur et conformément au plan de l'intervention afin de réaliser l'intervention dans les règles de l'art et le respect des règles de sécurité routière</p>
	<p><b>Contrôler régulièrement la section</b> au fur et à mesure de la pose afin d'identifier les écarts avec le plan d'intervention et corriger les éventuelles erreurs</p>
	<p><b>Assister le chef poseur dans la vérification de la conformité des installations</b> à la réglementation en vigueur afin de vérifier la bonne exécution de l'intervention par rapport à la commande</p>

